

## 6. Mon fumié i gingn kompost li tou sèl ?

Un fumier (déjections animales avec litière) composté seul peut atteindre la **norme NFU 44-051 ou 42-001** (cas des fumiers de volailles riches en azote).

Ceci dit, il faut être vigilant à la structuration du fumier pour que le processus de compostage se déroule parfaitement.

En effet, le compostage étant un processus de dégradation aérobie (en présence d'oxygène), il est primordial que les éléments soient suffisamment grossiers pour permettre la circulation de l'air au travers de l'andain et activer la dégrada-

tion des matières par les microorganismes (phase de fermentation).

Or, un fumier trop compact ou trop fin (tel que le fumier de pintades, dindes, etc) peut empêcher le passage de l'air, ainsi que les dégagements gazeux. Dans ce cas, un apport d'éléments grossiers est préconisé (broyats de déchets verts, paille de canne, ...).

Également, le taux d'humidité est important et le compostage du fumier de volaille, notamment, peut nécessiter l'ajout d'un liquide (eaux usées de lavage, lisier porc, ...) pour permettre la dégradation.

### RÉDACTION :

- Chloé ALISON (FRCA)
- Jean-Philippe CHOISIS (CIRAD/INRAE)
- Agathe DEULVOT (RITA Animal-FRCA)

### CRÉDIT PHOTOS :

FRCA (Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de La Réunion) - Adobe Stock

Fiche réalisée dans le cadre du RITA Animal (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole), co-financé par l'ODEADOM et l'Union Européenne dans le cadre du PDRR/FEADER 2014-2020.

### RÉALISATION GRAPHIQUE :

Studio Oxygène - [www.studio-oxygene.fr](http://www.studio-oxygene.fr)



## FAQ SUR LE COMPOSTAGE DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

EN 6 QUESTIONS

### 1. Kèl kantité lizié mi gingn mèt dan mon mélanz pou komposté ?

Le ratio théorique est de « 3 pour 1 ».

C'est à dire que pour 3 volumes de matière carbonée (broyat de déchets verts, litière, ...), il est préconisé d'incorporer 1 volume de matière à forte valeur azotée (lisier porc, fumier volaille, ...).

Sur la base de plusieurs essais de compostage visant à maximiser la quantité de lisier de porc, nous avons pu approcher un ratio de « 1 pour 1 », dans des conditions climatiques favorables (faible pluviométrie, températures élevées) et/ou en

travaillant sur une plateforme couverte.

Dans ces essais, le lisier de porc a été apporté de façon fractionnée (en 3 ou 4 apports espacés de 7 à 10 jours). Le fractionnement prolonge ainsi la durée du compostage de 3 semaines à 2 mois pour la phase de fermentation.

L'important est de fixer les objectifs à atteindre (incorporer un maximum de lisier, fixer une durée de fermentation, ...) pour choisir le processus de compostage le plus adéquat.

**Exemple > Localisation: Cambaie, Saint-Paul**  
Quantité de matières apportées pour le mélange : 45 m<sup>3</sup> de broyat de déchets verts pour 42 m<sup>3</sup> de lisier de porc



Injection manuelle du lisier sur un tas de déchets verts disposés en cuvette



Injection du lisier au canon sur une couche de broyats de déchets verts

## 2. Koman i choizi le bon déché vèr la finn broiyé ?

Pour réaliser un compost qui contiendra du broyat de déchets verts, il faut être vigilant sur le choix de celui-ci. En effet, selon l'origine des broyats, différentes qualités sont proposées par les syndicats mixtes de traitement des zones Sud-Ouest (ILEVA) et Nord-Est (SYDNE) de l'île.

Pour optimiser le processus de compostage, on optera pour un broyat de calibre 30-40 mm. Le broyat devra également être le plus sec possible avant son utilisation si on incorpore des effluents liquides. Au contraire, il pourra être humide si on l'incorpore à un fumier de volailles sec, par exemple.



## 3. Kèl norm mi gingn atinn si mi kompost mon bann éfluan ?

À partir d'effluents d'élevage compostés, 2 normes peuvent être atteintes: les normes NFU 42-001 et NFU 44-051 dites, respectivement, normes « engrais » et « amendements organiques ».

Les caractéristiques des matières entrantes du compost ainsi que le processus de compostage, notamment sa durée (fermentation et maturation), influent sur les résultats et définissent ainsi sa qualité d'engrais ou d'amendement organique. Un apport de matière carbonée (broyat de déchets verts par exemple) va réduire la quantité

d'éléments minéraux (azote N, phosphore P, potassium K) présente dans le compost final et permettra d'atteindre plus facilement la norme NFU 44-051 (somme N + P + K < 7%). Cette norme est également moins exigeante sur le taux de matière sèche qui doit être supérieur ou égal à 30%. Le compostage d'un fumier de volaille seul, s'il est suffisamment riche en éléments minéraux, peut permettre d'atteindre la norme NFU 42-001 (somme N + P + K > 7%). Le taux de matière sèche doit être supérieur ou égal à 50%.

La production d'un compost normé peut vous permettre de vous affranchir du plan d'épandage et de le commercialiser.

|                  |  |                            |
|------------------|--|----------------------------|
| NORME NFU 42-001 | NORME ENGRAIS N+P+K >7%                | taux de matière sèche ≥50% |
| NORME NFU 44-051 | NORME AMENDEMENTS ORGANIQUES N+P+K <7% | taux de matière sèche ≥30% |

**Pour plus d'informations sur les normes et la réglementation relative à la commercialisation du compost, vous pouvez contacter :**

> Rémi CONROZIER, chargé d'études environnement à la Chambre d'Agriculture  
remi.conrozier@reunion.chambagri.fr / tél. 02 62 94 25 94

> Joël DROESSAERT, chargé de mission biomasses à la DAAF  
joel.droessaert@agriculture.gouv.fr / tél. 02 62 33 36 00

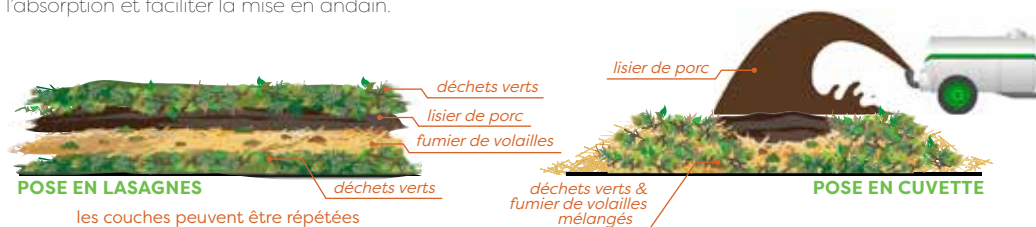
## 4. Koman mi fé mon mélanz matièr pou komposté ?

Nous pouvons conseiller 2 méthodes efficaces : la pose dite « en lasagnes » et la cuvette.

Pour composter des effluents solides, on emploiera la pose « en lasagnes », tandis que pour composter des matières solides et liquides ensemble, les 2 peuvent s'utiliser.

>> La pose « en lasagnes » : Il s'agit de disposer des couches en alternance de chaque matière. Après cette étape et dans le cas où il y a injection d'un effluent liquide, il sera probablement nécessaire de laisser reposer 24h à 48h afin de favoriser l'absorption et faciliter la mise en andain.

>> La cuvette : la ou les matières solides sont étalées de sorte à former une large cuvette, dans laquelle on pourra injecter l'effluent liquide, et qu'on laissera imbibé le temps nécessaire. L'andain pourra ensuite être formé.



**⚠ Nous déconseillons d'injecter du liquide directement sur un andain formé pour éviter les pertes par ruissellement et la faible pénétration du liquide.**

## 5. Kèl zouti fo mi itiliz pou tourn mon landin kompos ?

L'idéal, en termes d'homogénéité du mélange et du gain de temps pour l'éleveur, est le **retourneur d'andain**. Mais il est coûteux et son achat est difficilement envisageable par un éleveur seul. Il peut toutefois être envisagé au sein d'une CUMA. Avec un tracteur (ou bobcat) il est possible de réaliser un retournement très efficace, si celui-ci est équipé d'un godet « squelette » ou d'un godet « casseur de mottes ».

Un godet « pelle » peut être utilisé mais sera moins efficace car il ne permettra pas de casser les masses compactes du compost en cours de réalisation et limitera ainsi la bonne aération et l'hygiénisation du produit.

**Pour plus de renseignements, contactez :**  
> Eddie RICHAVET de la FRCA  
cuma.reunion@orange.fr



Retournement avec un godet "squelette" (grille)



Godet "retourneur-casseur de mottes"